



People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
University of Science and Technology of Oran - Mohamed BOUDIAF
Faculty of Electrical Engineering
Vice-Dean, Postgraduate, Scientific Research and External Relations
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف
كلية الهندسة الكهربائية
نيابة عمادة الكلية لما بعد التدرج والبحث العلمي والعلاقات الخارجية



REGLEMENT INTERIEUR DU CONCOURS D'ACCES AU DOCTORAT 2021/2022

1. Les candidats doivent se présenter le jour du concours, à partir de **12H00**, munis **obligatoirement** de leur **convocation** et d'une pièce d'identité (Carte nationale, Permis de conduire ou Passeport).
2. **Le respect du protocole sanitaire** est obligatoire dans l'enceinte universitaire. Le port de la bavette et le respect de la distanciation sont obligatoires.
3. Tout retard à une épreuve dépassant **15 mn** entrainera l'interdiction de participation à l'épreuve.
4. Pour chaque épreuve le candidat doit être à l'intérieur de La salle d'examen **10 mn avant l'épreuve.**
5. Tout candidat ne pourra quitter la salle d'examen **qu'après 30 minutes.**
6. Au démarrage de l'épreuve, tout candidat devra appliquer les instructions de l'enseignant surveillant responsable de la salle ou de l'Amphi.
7. Tout candidat présent doit émarger sur la feuille de présence après présentation au surveillant de sa convocation et de sa pièce d'identité.
8. Au début de chaque épreuve un candidat parmi les présents, se porte volontaire pour le tirage au sort d'un sujet parmi les trois proposés. Le sujet tiré au sort sera distribué aux candidats. Les 2 autres enveloppes contenant les 2 autres sujets seront également ouvertes.
9. Sur la feuille d'examen, l'écriture ne se fera qu'avec un stylo de **couleur bleue.** L'utilisation de l'effaceur est strictement **interdite.**
10. L'Emprunt du matériel [stylo, règle, calculatrice,.....] est strictement **interdit.**
11. Aucun signe distinctif ou mentions particulières ne doit apparaître sur la copie. Ceci entraînera l'annulation de la correction de la copie.
12. **Le téléphone portable** ou tout autre moyen de communication [oreillettes], est strictement interdit durant les épreuves (**téléphone doit être éteint.**
13. Aucun candidat ne sera autorisé à quitter temporairement le lieu d'examen. Une exception sera faite aux situations d'urgence qui resteront à l'appréciation du responsable de l'Amphi ou de la salle.
14. Tout **changement** de la spécialité par le **candidat** est strictement interdit. Ceci entraînera **son exclusion.**
15. L'accès au lieu d'examen est strictement interdit à toute **personne non autorisée.**
16. Après la remise du sujet, aucune question ne sera posée aux surveillants.
17. Le candidat doit **passer le concours dans la même salle pour les deux (02) épreuves.**
18. Le candidat est tenu de remettre sa copie même si c'est une copie vierge avant de quitter la salle.
19. Toute fraude ou tentative de fraude entrainera **l'exclusion définitive du candidat** et tout comportement de perturbation implique l'exclusion du lieu d'examen.